

Compte-rendu synthétique de l'atelier « Economie-Emploi-Formation »

Accueil et introduction par M. Henri-Jean LEBEAU puis organisation de l'atelier à partir du document d'orientations présenté par Catherine DESVALLEES-BUNEL, puis de l'intervention d'un acteur témoin.

Témoignage de M. HAMON, CESER

Pour mettre en œuvre une stratégie de territoire, trois éléments-clé doivent gouverner l'approche. Il est nécessaire d'avoir :

- Une vision : le territoire est confronté à des ruptures majeures qu'il convient de prendre en compte. Ainsi, la question du numérique est prédominante en cela qu'elle touche les consommateurs dans leur vie quotidienne mais également le milieu professionnel et l'organisation du travail (interrogation du lien hiérarchique, du temps de travail...). Le modèle socio-économique européen est également réinterrogé et entraînera des changements majeurs.
- Une ambition : concilier la qualité de vie exceptionnelle du Pays de Saint-Malo avec une nécessaire compétitivité du territoire.
- Une action : il s'agit par exemple de favoriser un esprit favorable au négoce et aux affaires, l'« esprit business friendly » ; de développer une culture de l'innovation ; de se concentrer sur un nombre limité d'activités stratégiques.

Dans un objectif de compétitivité du territoire, il est possible de décliner les 3 axes d'action autour des atouts du territoire. Ainsi :

- Esprit business friendly : le territoire peut mettre en avant un cadre favorable pour l'accueil et le développement des entreprises, notamment la présence de filières de formation, la mobilité possible des travailleurs, la qualité du cadre de vie (existence de service, d'une activité culturelle forte...) ou encore, l'efficacité et le développement des infrastructures (transport, numérique...).
- Culture de l'innovation : il convient d'appréhender l'innovation comme un moyen et non pas comme une finalité pour tirer partie de tous les potentiels induits par l'innovation. Il est également essentiel de ne pas avoir une approche par filière mais de considérer que la plus forte valeur ajoutée viendra des croisements entre les différents secteurs.
- Activités stratégiques : sur le Pays de Saint-Malo, le tourisme apparaît clairement comme l'une des principales forces du territoire mais l'énergie et la domotique pourrait également figurer comme des secteurs-clé de développement à privilégier, du fait notamment de la présence sur le territoire de certaines pépites (Delta Dore ou NextEnergies par exemple). Plus généralement, le Pays a des atouts pour développer les secteurs regroupés dans les trois pôles de compétitivité régionaux autour de la mer, de l'agriculture et du numérique.

Pour répondre à un objectif d'amélioration de la qualité de vie dans le Pays de Saint-Malo, il convient de concilier habitat et mobilité professionnelle. Pour cela, il est nécessaire de travailler par alliance mais cela ne se décrète pas. Il est donc nécessaire de lancer des partenariats

par étapes entre les entreprises, entre les collectivités, et entre chacun de ces partenaires. Dans ce contexte, le numérique peut jouer un rôle majeur pour accompagner ces évolutions.

En résumé, pour réussir un projet de développement du territoire, il faut faire de la cohérence territoriale qui consiste, à partir d'un constat, à réunir différents acteurs dans un but et une mobilisation partagés.

Réactions / débats

Propos principaux

Changement de valeurs à intégrer :

- Logique de masse / logique individuelle
- Economie d'échelle / sur mesure
- Grande Taille d'entreprise / Agilité
- Logique d'organisation Etat / Individu
- Matériel / immatériel
- Productivité / créativité
- Valeur d'échange/ Valeur d'usage
- Planification / incertitude
- Standardisation / recherche de talents de virtuoses
- Hiérarchie / Réseau organique

Importance de l'accueil des entreprises, facteur clef de succès du territoire de Vitré, qui cultive l'entrepreneuriat et travaille la qualité de l'accueil des entreprises. La qualité de l'accueil des entreprises peut constituer une VRAIE THEMATIQUE de développement économique.

En France, la mondialisation n'est pas prise en compte alors que le développement économique se déroule dans ce cadre. Pour susciter l'innovation, dans ce contexte mondial, il faut développer le Pays de Saint-Malo sur l'international. Ceci se traduit par le développement d'une culture internationale des jeunes (langues étrangères plus importantes que la formation classique) mais aussi par celui des entreprises qui doivent être connectées avec les forces vives locales.

L'accompagnement des entreprises pourrait être amélioré par la création de guichet unique commun à la CCI, aux Communautés de Communes et aux communes.

La détection d'entreprises ou de porteurs de projets de création pourrait être amplifiée par la mise en place d'un dispositif de veilleurs, d'ambassadeurs du territoire, et ce, compte tenu du capital humain présent : résidents secondaires sur le Côte d'Emeraude, anciens étudiants,

Pour définir les filières prioritaires sur le territoire, il est nécessaire de s'appuyer sur des entreprises ayant une volonté nationale et internationale ;

Le numérique ne doit plus être considéré comme une activité d'avenir mais une réalité d'aujourd'hui. Il convient dès lors de s'interroger sur la façon de mettre son usage au service de l'accueil et du développement des entreprises car ce sont les usages qui doivent être approfondis et non plus les technologies.

Au-delà des nouveaux secteurs à identifier, il est également nécessaire de considérer comment développer ce qui existe, comme le secteur de l'agriculture.

L'agriculture a connu une modification de la structure de ces entreprises avec une plus forte concentration, plus de salariés par exploitation et donc des besoins différents d'organisation

Pour définir les priorités, il faut analyser la réalité du territoire. Ainsi, l'abandon du développement de l'industrie productive sur la bande côtière pourrait être décidé au profit de l'économie dématérialisée (pas de contraintes foncières notamment). Celle-ci amène notamment une valeur ajoutée grâce aux NTIC et permet de cibler une population plus jeune qui va pouvoir rester sur le territoire et contribuer à son développement. Néanmoins, cela nécessite également de se différencier d'autres territoires (compétition avec les pays émergents notamment). Pour cela, il faut s'appuyer sur nos atouts comme le tourisme.

Il convient également de développer les financements aux entreprises en s'inspirant d'autres initiatives telles que l'épargne populaire (dont une expérience a pu être conduite en Limousin par exemple.) ou en faisant appel à la Banque Publique d'Investissement.

Enfin, il convient de penser à l'échelle du Pays de Saint-Malo et non pas seulement sur Saint-Malo et Dinard afin de promouvoir l'ensemble des atouts du territoire (maritime, numérique, domotique).

Au regard des atouts du territoire, l'e-tourisme, l'e-commerce et l'e-marketing sont à développer, d'autant que des formations sont possibles. Le développement de l'enseignement supérieur doit s'attacher à l'accès à l'enseignement supérieur pour les bacs pro et les baccalauréats technologiques du territoire et des jeunes les plus défavorisés (opération Cordée de la Réussite par exemple pour faciliter l'accès de l'enseignement supérieur pour les jeunes des quartiers défavorisés).

Il faut travailler un continuum avec les niveaux allant de bac-3 à bac + 3

Le schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche lancé par SMA traitera la double problématique : attractivité du territoire pour les étudiants et développement de l'offre de formation.

Il convient de préserver la valeur ajoutée des entreprises du territoire avant même de prospecter des entreprises extérieures. Ainsi, il est proposé un « PLAN SUR MESURE pour les 107 entreprises de production de plus de 10 salariés du Pays », (soit les seulement 44 entreprises de 10 à 19, 36 de 20 à 49 salariés et 27 de 50 salariés et plus) ;

Dès lors, plutôt que d'avoir une approche catalogue avec des produits normalisés de type aménagement de ZA et ateliers relais il pourrait être décidé d'effectuer un travail sur mesure en travaillant l'accompagnement sur mesure des entreprises locales, notamment celles de plus de 10 emplois et qui ont des capacités de développement : accompagnement financier, sur les ressources humaines, accompagnement via les PLU etc (ex : labo de la mer => accompagnement au maintien du pompage eau de mer)

Il convient de penser en termes d'usages. Ainsi, la présence de seniors, généralement perçue comme un handicap pour le territoire, pourrait être vue comme un atout pour le déploiement de services et des usages numériques spécifiques à cette population. De nombreuses innovations et expérimentations pourraient être conduites dans ce secteur en développement et une transversalité pourrait être recherchée entre numérique et d'autres secteurs, tels que la santé par exemple à travers la domotique.

Le renforcement de l'ingénierie financière en direction de l'international est également à encourager.

Ne pas omettre une politique de construction de bâtiments d'accueil pour les entreprises. L'offre de bâtiments étant indispensables pour attirer des entreprises extérieures, qui ne se portent plus jamais demandeuses de terrains nus pour des raisons de délais ; ce sont les territoires pourvus de bâtiments propres et attractifs qui peuvent concrétiser des projets d'implantation.

Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui représente 12,7% de l'emploi du Pays de Saint-Malo, constitue une force et un atout. L'ESS un laboratoire d'idées permettant d'investir des champs nouveaux et qui permet d'associer des spécialistes de différents domaines dans l'aide à la création d'activités génératrices d'emplois.

La Gestion Territoriale des Emplois et Compétences (GTEC) est un outil à développer et renforcer au bénéfice du développement du territoire.

Idée d'un livret d'accueil pour les demandeurs d'emploi et d'un site internet qui informe sur le qui fait quoi sur le Pays de Saint-Malo

CONCLUSION :

- La notion de Pays est pertinente pour traiter des questions de développement économique, d'emplois et de formation.
- Pas de priorité dégagée en termes de secteurs d'activité à privilégier mais des pistes sont à explorer dans des filières d'excellence : domotique, énergie, valorisation des ressources marines, digital. D'autres axes s'imposent d'eux même tels que le tourisme, les seniors avec le numérique comme levier, ou encore l'agriculture.
- Pour mener à bien les réflexions, définir des orientations et actualiser le projet aux réalités du territoire, il convient de fonctionner selon une organisation collégiale et concertée pour la mise en œuvre des axes de développement économique. Cela passe notamment par une redynamisation du Conseil de Développement
- Le traitement des questions économiques, d'emploi et de formation sont transversales et doivent donc être traitées en commun. Elles doivent également intégrer d'autres dimensions pour s'adapter aux enjeux du territoire (santé, culture, infrastructures, habitat...). Les conclusions des autres ateliers permettront donc aussi de préciser les nouvelles pistes à explorer pour définir des orientations et actions prioritaires dans les domaines de l'économie, de l'emploi et de la formation.
- Les solutions doivent être adaptées aux changements de valeurs énoncés autour des notions-clé suivantes : HUMAIN, TERRITOIRE, SUR MESURE, ADAPTABILITE ceci peut se traduire de la façon suivante :
 - Humain= travail collaboratif concerté, valorisation du capital humain du territoire (recours aux capitaines d'industries par exemple), valorisation et développement des ressources humaines, apport de solution aux questions de financement.
 - Territoire = pour le développement du territoire, il convient de partir de ses atouts que sont par exemple l'ESS, la mer et le numérique adapté à tous les usages. Il est également nécessaire de favoriser et développer l'expérimentation et le travail en réseau.

- Sur-mesure : l'économie immatérielle doit pouvoir apporter de nouvelles solutions d'accueil pour les entreprises. Il peut en parallèle être engagé un accompagnement spécifique pour le développement des entreprises productives du territoire (plan des 107)
- Adaptabilité : la GTEC est un dispositif qu'il convient de renforcer et de développer. Par ailleurs, afin d'anticiper des mutations, il convient également de mettre en place un système de veille. Le conseil de développement ne doit pas seulement être un outil à mobiliser pour la rédaction du SCOT mais il apparaît ici comme un outil pertinent pour assurer une veille globale.
- Le mode d'intervention des collectivités n'est plus adapté à la réalité et sera, avant 10 ans, complètement périmé. En revanche, le numérique est un axe incontournable de développement grâce à l'offre de services en ligne, l'accueil immatériel d'entreprises. Il conviendra dès lors de redéfinir le rôle des collectivités pour accompagner ces bouleversements.

Ateliers thématiques du 31 mai 2013

Compte-rendu synthétique de l'atelier « Transports-Déplacements-Infrastructures »

Accueil, propos introductif et rappel des enjeux dégagés le 29 mars, ainsi que des objectifs de la présente réunion par M. LEMOINE : identifier des orientations que les acteurs souhaitent soutenir en priorité pour les années à venir.

Témoignage de M. LAHELLEC, Vice-président du Conseil régional de Bretagne

HABITAT

Réactions / débats

P. NOM

Propos principaux

G. LAHELLEC	<p>Il s'agit d'un exercice prospectif. Dans un contexte de mondialisation et de libéralisation des échanges, des risques de déséquilibres existent entre territoires et au sein des territoires (Nord/Sud, Est/Ouest, centre/littoral ...).</p> <p>Le marché économique interne au pays de Saint Malo est captif. Or, les spécificités du Pays peuvent être valorisés pour renforcer sa compétitivité, et lui donner une image internationale (exemple : en 10 ans, la Bretagne, de par son effort d'investissement en matière de numérique, est devenue compétitive mondialement).</p> <p>Si les politiques publiques sont devenues dépositaires des ports, aéroports, canaux, réseaux ferrés et routiers, elles sont à présent tributaires des logistiques organisationnelles qui y sont liées.</p> <p>Il faut par conséquent inventer, avec les gestionnaires, les acteurs économiques du territoire, de nouveaux dispositifs stratégiques, de nouvelles formes de gouvernances partagées et synergies territoriales convergentes, vers des objectifs communs, cela en développant la négociation et le partage des risques entre acteurs publics et privés, tout en créant des conditions de visibilité à long terme et de proximité territoriale (exemple du fret en Région Bretagne ...)</p> <p>L'intermodalité doit être travaillée finement, comme cela a pu être fait entre la Région et ses Agglomérations.</p>
R. COUANAU	<p>Si la distorsion est un phénomène naturel qui génère des risques d'incohérences territoriales (l'utilisateur recherchant la facilité sur un large territoire), le développement équilibré et durable demande d'effectuer des choix, et de mettre en place une stratégie et des moyens publics.</p> <p>Il faut consolider les réseaux existants (c'est une tendance nationale), et développer l'intermodalité entre les modes de</p>

	transports existants.
G. LALLEHEC	Le CRB finance un service de transport interurbain. Devant certaines inégalités flagrantes (entre les fréquences des trains Est-Ouest et Nord-Sud par exemple), l'approche différenciée est la condition de l'égalité. Par ailleurs, le secteur de la production, qui est un des alliés objectif des territoires, doit être maintenu.
JC. BRIAND	Des inégalités territoriales existent, notamment de par la position géographique du pays de Saint-Malo : le déséquilibre Nord-Sud est avéré. Une complémentarité avec les Pays adjacents entraîne un besoin de déplacements exponentiel (4000 pers/jour dans 25 ans entre Dinan – St-Malo et Dinan-Rennes). Seulement 2% de ces déplacements sont aujourd'hui captés par les transports collectifs. En effet, le temps de transport entre Dinan et St Malo reste à ce jour important. L'aménagement du croisement ferré est nécessaire pour moderniser les voies et valoriser les trajets domicile travail.
T. MARTEIL	Il existe une problématique de coût du transport par passager à prendre en considération. L'offre de transport ferré pourrait être complétée par une offre en car.
R. COUANAU	Au contraire, il est pertinent de renforcer les lignes ferrées, pour permettre la création des connexions devenues nécessaires.
MC. LE HERISSE	Pour un développement équilibré, les territoires ont besoin d'investissements publics importants, et de « proximité » - cette notion de proximité doit être redéfinie (différentes échelles, traitements différenciés...).
R. COUANAU Y. JAVEY	Il est opportun de tendre vers une harmonisation de la billettique, via une billettique commune communicante, mais avec une tarification différenciée.
G. LAHELLEC	Il existe effectivement des distorsions territoriales entre Dinan et St Malo. Il est à noter qu'en Bretagne, la part contributive de l'utilisateur est de 30%. Les voies ferrées permettent de développer l'offre ferroviaire, mais des contingences financières existent ; il faut veiller à développer les complémentarités entre modes de transport.
L. VANDAMME	Pour toucher l'utilisateur, le transport en commun doit être concurrentiel à la voiture : direct, rapide, facile, simple, fréquent, à haut niveau de service (exemple : aires de covoiturage, navettes express en car, accès wifi ...)
R. COUANAU	Le périmètre de réflexion (qui comprend des zones peu denses) est un frein, il entraîne des coûts importants, et peut entraîner un certain repli des territoires sur eux-mêmes. La Région pourrait fédérer les collectivités afin d'harmoniser et coordonner les liaisons entre les Pays de Dinan et de

	Saint Malo (par convention).
P. CONTIN	La Communauté de communes Côte d'Emeraude est demandeuse de cette coordination, le transport à la demande met en exergue des problématiques de connexions entre les différents modes de transport
R. BERNARD	La mise en place d'un nouveau mode de transport doit être doublée d'une coordination avec les modes de transport préexistants par ailleurs. Il faut par ailleurs diminuer l'impact des limites administratives en travaillant à l'échelle des bassins de vie existants.
M. EVRARD	Il faut créer des connexions entre les Communautés pour encourager les mutualisations. Alors que politiques publiques se penchent sur la problématique des trajets domicile travail, le monde du travail ne semble pas conscient de ses propres problématiques déplacements. Le monde économique doit participer d'avantage aux réflexions. Il faudrait sensibiliser les entreprises, leurs ressources humaines, aux modes de transport alternatifs.
MC. LE HERISSE	La réflexion relative aux complémentarités sera pertinente après la mise en place d'une réflexion globale. Le monde économique doit devenir un nouveau partenaire des démarches publiques, via un dialogue permanent.
G. LAHELLEC	Des investissements ont été réalisés sur l'aéroport de Dinard afin de maintenir le niveau de service actuel et maintenir l'emploi sur Sabena Technics. Le monde économique peut permettre le développement de la demande d'activité de transport touristique (ex : Domaine des Ormes). Il est nécessaire de l'associer aux démarches et instances stratégiques à venir
P. CRACOSKY	Le port de Saint Malo cumule des contraintes : c'est une activité qui peut potentiellement générer des nuisances, a un besoin d'accès performant, est présent dans un centre-ville, qui est aussi une zone touristique => nécessité de répondre à ces problématiques, qui peuvent freiner l'avenir du port. Il convient d'initier un nouveau dialogue avec le monde économique.
Divers acteurs	La mobilité doit être traitée dans les documents d'urbanisme à une échelle assez large. L'attractivité du Pays de Saint-Malo pour les catégories professionnelles des cadres (qualité de vie...) doit être approfondie. La zone Atalante a été créée dans ce but. Cependant les réseaux de transport ne se sont pas adaptés à ce projet.
Y. JAVEY	Comment concilier le développement des besoins, et la raréfaction des ressources publiques ? Cela pose la question de l'échelle d'intervention des collectivités : les liaisons entre les villes de Dinan et de St Malo ont des implications économiques très différentes entre elles, et entre les périphéries de ces 2 mêmes villes. Il convient avant tout de créer une épine dorsale et de développer l'accessibilité entre les pôles intermodaux. La

	capillarité doit être vue plus localement.
MC. LE HERISSE	La rénovation des dorsales existantes est en cours. La notion de proximité doit se penser en termes de temps de transport. Le temps de transport sur le réseau capillaire ajoute du temps supplémentaire au temps global du transport pour l'utilisateur.
T. MARTEIL	Les usagers doivent être sensibilisés sur 2 points : <ul style="list-style-type: none"> - le coût annuel élevé d'une voiture est à mettre en comparaison avec le coût annuel d'un transport collectif, plus économique, - le transport collectif est plus sécurisé, moins fatiguant, plus confortable que le transport individuel ... (gain de qualité de vie).
Divers acteurs	L'intervention publique est nécessaire à la sensibilisation et à la mobilisation des acteurs locaux (crédibilise, sécurise les démarches ...). Le télétravail peut également constituer une alternative : <ul style="list-style-type: none"> • un outil de cohésion dans les entreprises, et entre collectivités et usagers. • Nécessite d'accéder à des moyens technologiques efficaces • Les collectivités s'approprient peu à peu les supports, l'initiative publique peut soutenir les actions.
G. LAHELLEC	Les politiques de transport public à mettre en place ne doivent plus être des politiques d'adaptation (cf. transports scolaires), mais devenir des politiques d'offre.

CONCLUSION :

Mettre en place un groupe de travail relatif à la réflexion des liaisons entre les 2 Pays, coordonné par le Conseil régional de Bretagne
Y intégrer les problématiques : billettique commune avec différenciation tarifaire, flux migratoires ...
Elargissement du périmètre de réflexion au-delà des limites du Pays de St Malo.

Ateliers thématiques du 31 mai 2013

Compte-rendu synthétique de l'atelier « Habitat-Construction-Logement »

Accueil et présentation des intervenants par M. Michel PENHOUE, rappel des grands axes du précédent atelier et des idées fortes de chaque intervenant.

Témoignage de M. ROUILLE, Pays de Saint-Brieuc

Présentation du pays de Saint-Brieuc.

Présentation de la genèse de l'ALE – Agence Locale de l'Energie – de Saint-Brieuc qui s'est créée car la situation de la Bretagne et celle du pays de Saint-Brieuc en matière d'électricité était très préoccupante. Le pays de Saint-Brieuc avait été interpellé sur le risque pour les industries du territoire d'avoir une fourniture en électricité incertaine.

Présentation de la structure de l'ALE, de ses financements, de ces services.

Présentation de l'opération Vir'Volt :

- Un gisement de 100 000 maisons à rénover avec des travaux d'environ 15 000 € / maison
- 20 000 maisons en chauffage électrique
- La mobilisation d'aides financières multiples permet d'offrir un « package » d'aides important sans pour autant avoir un investissement énorme des collectivités
- Une opération qui fonctionne grâce à la collaboration entre les artisans, les banques, les communautés, l'Etat et la région.

M. Michel PENHOUE rappelle que les visites et les assises réalisées par le pays ont été l'occasion d'avoir des ambitions en matière de construction, d'urbanisme, d'énergie, mais que les ambitions n'ont jamais été concrétisées.

Réactions / débats

P. NOM

Propos principaux

F. LECONTE	Les idées sont là mais elles ne se concrétisent pas, il n'y a pas l'envie de travailler autrement, il est crucial que ces
------------	---

	<p>idées soient portées politiquement, que les élus prennent des dossiers avec passion pour faire changer les choses. On sait ce qu'il faut faire, il ne reste plus qu'à le faire, il faut mettre en place des plateformes mutualisées, travailler dessus et mettre de l'argent dedans.</p> <p>La révision du SCOT est l'occasion de créer un document plus ambitieux.</p>
M. PENHOUE	<p>Les PLH sont récents, ils n'ont que 6 ans, mais ne commencent-ils pas à faire bouger les lignes ?</p> <p>Les PLH vont-ils être plus prescriptifs ?</p> <p>Le prochain SCOT est pour 2016 et les PLU devront s'adapter</p>
R. ROUILLE	<p>Le PLH est un outil qui doit s'inscrire dans le SCOT, le PLH est une politique commune qui est divisée en plusieurs thématiques.</p>
L. COUAPEL	<p>Il faut prendre réellement des initiatives mais il ne faut pas se contenter de dire qu'on a déjà toutes les bonnes idées, il faut être novateur. Ce n'est pas parce qu'on est en retard aujourd'hui qu'il faut faire comme les autres, l'objectif est que nous soyons en avance demain.</p> <p>Il faut s'inspirer de Saint-Brieuc et si possible faire mieux, il faut penser à de nouvelles formes d'habitat mais aussi de nouveaux environnement d'habitat, il faut penser dans nos textes réglementaires à l'environnement de l'habitat. Pourquoi on n'inciterait pas la création de logement innovants en domotique et en numérique ? Ce qui permettrait au passage de consolider, voire développer les sociétés qui interviennent dans ces domaines et l'emploi qui en découle.</p>
J. DANIEL	<p>Dans les PLH, la thématique de l'énergie devrait aller à un niveau au dessus de celui de la communauté de communes, le pays devrait porter cette question.</p>
S. FORVEILLE	<p>Ne devrions nous pas créer des PLU intercommunaux pour gérer l'habitat ?</p>
A. CHATEAUGIRON	<p>On peut avoir de l'ingénierie à un niveau intercommunal mais des PLU communaux</p>

P. LUDE	Saint-Brieuc pouvait monter l'ALE parce qu'il y avait mutualisation, mais ce n'est pas le cas de notre territoire où nous n'en sommes pas là. Si déjà on arrivait à prendre une piste et la suivre nous pourrions ensuite définir des objectifs plus ambitieux.
R. ROUILLE	Le territoire dépend de la cible. A Saint-Brieuc maintenant tous les services sont mutualisés et on s'y retrouve largement. Le pays a un rôle de coordination, ce n'est pas un rôle politique. Le pays doit avoir une vision globale multi-cibles pour essayer de les décliner et ensuite on mutualise ou pas les services en fonction des cibles.
M. PENHOUE	Est-ce que nous devons, lors de la révision du PLU, réduire les surfaces urbanisables ? Doit-on avoir un préprogramme au niveau des communautés de communes ou du pays ? Doit-on sanctuariser des zones agricoles ?
C. POTTIER	On met déjà en place la mixité sociale et des formes urbaines, il faut peut-être l'unifier sur l'ensemble du pays. On est tributaire d'outils mis en place par les collectivités ou l'Etat. Il faut que les outils soient pérennes.
V. BLEAS-MONCORPS	Saint-Brieuc a réussi à créer l'ALE grâce à une volonté politique et un financement, l'exemple n'est pas si compliqué et est très intéressant. Nous ne sommes pas tenus de créer un ensemble complet immédiatement, nous pouvons commencer doucement et monter en puissance. Si on n'entame pas des démarches maintenant on ne pourra peut être plus bénéficier de toutes les aides mobilisables aujourd'hui.
F. LECONTE	Les PLUI et PLH, mutualisés ou non, fonctionnent, ce ne sont que des outils. Si on veut être novateur il faut une instance de réflexion au niveau du pays pour mettre en place des projets innovants.
G. DE SALINS	Le logement d'aujourd'hui est le logement ancien de demain, il faut y penser pour l'avenir

M. GAILLARD	Il faut prendre en compte les besoins de la population, les besoins aujourd'hui sont différents de ceux d'hier.
L. COUAPEL	Avec le SCOT il faut avoir en tête le schéma de demain, pas d'aujourd'hui. Quand on a utilisé le foncier il y a des années on n'imaginait pas qu'on allait arriver à devoir stopper net. Des communes rurales font aujourd'hui nos erreurs passées.
JL. OHIER	On connaît des incohérences si on ne travaille que localement (logement, transport, agriculture...).
Y. GODET	La question de l'énergie et de l'habitat a besoin de transversalité et d'animation.
S. FORVEILLE	L'habitat participatif permet d'économiser du foncier, il faut le favoriser, ainsi que la rénovation.

A la suite du débat, M. PENHOUEt a invité les participants à exprimer les idées fortes qu'ils défendent à travers une courte phrase.

POTTIER	« Il faut mettre en œuvre ce qui existe déjà »
BLEAS-MONCORPS	« Décider le financement de 2-3 personnes qui travaillent sur l'énergie, la densité et le maintien à domicile »
DANIEL	« Mobiliser les financements »
OHIER	« Travailler ensemble »
DE SALINS	« Il faut pérenniser les politiques »
DAVID	« Apporter une aide professionnelle aux élus à l'échelle du pays Maison de l'urbanisme »
CHATEAUGIRON	« Se poser la question de l'échelle de pertinence »
FORVEILLE	« Prendre en compte les différences des territoires »
GAILLARD	« Le pays est une bonne échelle » « Imaginer le parcours résidentiel »
DUTILLEUIL	« Il faut de l'habitat adapté et groupé avec des services qui vont avec »
BONDU	« Il faut prendre en compte le renouvellement urbain, les intégrer dans les documents d'urbanisme »
GODET	« Renforcer l'animation au niveau des EPCI » « Observer, évaluer »
LE MOUILLOUR	« Promouvoir des actions pour faire découvrir les nouvelles formes urbaines à la population »

BEAUFILS-FELIN	« Ecouter les habitants pour établir les besoins et souhaits en terme de logement » « Favoriser la naissance d'éco quartier »
ESNAULT	« Prendre en compte les seniors » « Changer les mentalités »
LEGENDRÉ	« Faire évoluer la culture des habitants et des élus » « Faire de la prospective » « Construire évolutif et transformable » « Répertorier les dents creuses »
MASFRAND	« Diagnostiquer avant l'action (densité) »
LEDUC	« Les PLU devraient intégrer la qualité des terres »
LECOMTE	« Le pays doit être un laboratoire de recherche et un incubateur d'innovation »
COUAPÉL	« Le pays doit donner des orientations sur l'environnement autour de l'habitat » « Le SCOT doit être prescriptif et doublé d'une aide »
LE BRIS	« Initier un commencement concret de moyens humains et financiers »
BARBE	« Le SCOT doit être beaucoup plus prescriptif car il se compose d'une somme d'éléments complémentaires en interaction (PLH, PDU, SDAC, ...) qui forment un tout à organiser »
PENHOUET	« Travailler avec le PFR ou entamer localement une stratégie foncière »
ROUILLE	« On entame le début d'un projet avec moyens humains et financiers pour ensuite le développer. Il faut mettre en place des outils de mutualisation »
LURTON	« Il faut fédérer les services » « On a les financement et les moyens humains »

CONCLUSION :

- Seul un investissement politique et financier fort permet de mettre en place des actions concrètes pour préparer l'avenir de l'habitat sur le territoire.
- Pour obtenir une vision globale pertinente, la structure privilégiée s'avère être le Pays, avec pourquoi pas la création d'un observatoire de l'habitat et celle d'une agence d'urbanisme ?
- Un accompagnement d'ingénierie est nécessaire pour guider notamment les plus petites communes dans leurs démarches et pour permettre une cohérence au niveau du territoire (élaboration de PLUi ?).
- Une communication est à réaliser à destination du grand public comme des élus pour favoriser l'évolution des formes de logements dans les années à venir.
- Les outils existants (SCOT, PLU, PLH...) doivent être utilisés au mieux pour anticiper les besoins de demain.
- Un diagnostic du territoire est à mettre en place pour définir les besoins de chaque commune ou communauté et pour décider des actions à réaliser et choisir l'échelle la plus opportune (communauté, pays...). Ainsi le schéma doit susciter l'émergence d'actions pragmatiques (donc facilement évaluables pour l'observatoire à créer) et mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires à leur aboutissement.

Ateliers thématiques du 31 mai 2013

Compte-rendu synthétique de l'atelier « Services : Santé – Culture – sport »

Accueil, propos introductif et rappel de quelques constats par Mme MALLET :

- le Pays de Saint-Malo ne manque pas d'équipement ;
- les services sont de qualité, mais il importe de répondre à une population de plus en plus demandeuse ;
- la population habitante est de plus en plus âgée ;
- le Pays de Saint-Malo est très attractif sur le plan touristique, et assez prisé par les retraités.

Des interrogations avaient également été soulevées : comment avec moins d'argent produire de mieux en mieux, de plus en plus ? Est-il question d'ailleurs de produire plus ou produire mieux ? Il devient ainsi nécessaire de davantage de complémentarité entre les différents territoires du Pays.

Quelques notions clefs avaient également émergé lors de la dernière journée d'ateliers :

- les services sont créateurs de richesse ;
- il y a nécessité de réfléchir en terme de bassin de vie ;
- il existe de nombreuses interactions entre la santé, la culture et le sport. La question des services doit être appréhendée de manière transversale.

Réactions / débats

P. NOM

Propos principaux

F. LEFORT	L'agence régionale de santé valorise la prévention et la promotion de la santé. A cela s'ajoutent les notions d'intégration et d'inclusion : créer du lien, prévenir de l'isolement. Ex : la thématique sport/bien vieillir attire beaucoup. Idée : on peut faire de la santé sans faire du soin.
Divers acteurs	Idée : favoriser l'accès des ressources culturelles et/ou sportives déjà existantes aux personnes ayant des problèmes de santé. Favoriser l'accès au milieu ordinaire (plutôt que de créer des dispositifs spécifiques qui indirectement excluent la population à laquelle ils s'adressent) ex : action cinéma : aller chercher en minibus les personnes âgées. Comme pour les scolaires, favoriser un encadrement qui permet d'accompagner la population âgée dans le milieu ordinaire.
F. LEFORT	Ex de la pièce de théâtre à Combourg sur le thème de l'alcool. « On a touché une population qui venait à la prévention parce que c'était de la culture. » Plus la personne est vulnérable, plus elle échappe, l'idée est de la rencontrer par

	d'autres biais.
Divers acteurs	Le lien entre sport et santé existe déjà et est institutionnalisé, financé en partie par l'ARS ; Ex : à Laval, au lieu de recevoir une ordonnance de médicaments, l'idée est d'adresser une ordonnance d'activités physiques. Les médecins traitants ont répertorié une série d'activités physiques en lien avec les maux des patients, et ont travaillé en partenariat avec une équipe d'éducateurs sportifs pour mettre en œuvre cette ordonnance. Ce type d'action est déjà présent sur Rennes, l'idée est d'élargir cette action.
L. FREMONT	Transposer aux personnes âgées ce qui est fait pour les scolaires. Idée : si on n'aide pas les gens à s'organiser, ils ne le font pas. Ex : proposer dans les maisons de retraite des inscriptions pour une pièce de théâtre. Objectif : rompre l'isolement, réintégrer les personnes en adaptant en amont le spectacle pour l'accès à cette population.
S. MALLET	Une Charte pourrait être rédigée afin de préciser un mode d'emploi commun pour tous les événements
B. DOUHET	Résumé des propos échangés : l'idée est d'améliorer la santé et le bien-être des populations en donnant accès à la culture, à l'évènement, au sport. Se pose alors la question des transports et de l'identification des publics. Est-ce des initiatives individuelles ont déjà été engagées ?
L. LEBRET	1) Enquête réalisée dans sa commune auprès des personnes âgées de plus de 60 ans sur leurs souhaits. Résultats : -avoir des sorties sur 1 ou 2 journées ; -lutter contre isolement en facilitant le transport (sans pour autant nuire aux relations de voisinage, solidarité locale) -mettre en œuvre des ateliers de cuisine, de jardinage. 2) la proposition d'une séance de théâtre pour les personnes âgées a mobilisé 300 à 350 personnes. Observation : ça les sécurise de se retrouver entre eux. 3) au niveau médical, même si l'équipement est suffisant dans le milieu rural, le nombre de médecins diminue et les cabinets restants ne sont plus capables d'absorber les demandes.
D. FOLIGNE	Le médecin généraliste est le pivot du système de santé. Or, depuis 20 ans, il devient de plus en plus difficile de trouver un successeur. Idée : pourquoi ne pas aller chercher des docteurs dans les autres pays européens ? En général, il faut 1 médecin pour 100 – 1200 habitants
S. MALLET	Même constat dans le milieu urbain : certains cabinets (médecin ou spécialiste médical) ferment en l'absence d'un repreneur.
L. LEBRET	Idée : pourquoi ne pas associer les médecins aux autres professionnels de la santé et les pharmaciens ? Attention à ne pas vider de leur substance la vie des communes, il est important de maintenir des services de proximité

S. MALLET	Une remarque : on n'est plus obligé d'être professionnel pour ouvrir un laboratoire (ex de Veolia). On ne fait plus la part belle au métier mais à l'exploitation.
F. LEFORT	Idée : possibilité d'adosser une activité jusque là libérale à une structure hospitalière.
B. DOUHET	Idée : pourquoi ne pas faire une étude prospective en fonction des problématiques repérées ? (ex : comment avoir une proximité suffisante tout en fédérant des professionnels)
D. FOLIGNE	Il faut mutualiser pour réguler, éviter des phénomènes de concurrence sur un même territoire. Echanges autour du complexe « Le Phare ».
G. REVEST	Question : comment se faire de la publicité réciproque ? entre différents lieux culturels (référence à la couverture médiatique inexistante à propos du concert de Higelin à Pleurtuit dernièrement).
J. SCHMITT	La dimension Communauté de communes. Ex : la convention AME-Région (création d'équipement, emploi, sources économiques) Idée : dès la rentrée, chaque communauté de communes crée un observatoire du sport pour savoir ce qui se fait, ce qui peut se faire, ce qui doit se faire. Cela implique de changer sa façon de penser, pour penser à l'échelle de la communauté de communes. Nécessité de changer l'état d'esprit des élus, des clubs, sans faire disparaître pour autant les particularités de chacun. Ex sur la CdC Côte d'Emeraude : 3 communes se sont fédérées autour de l'activité foot. Fusion des 3 clubs tout en continuant de faire vivre le foot dans les 3 communes en combinant les aides matérielles et logistiques.
L. FREMONT	- Même réflexion dans le domaine de la culture. « On fait des équipements surdimensionnés et après on se demande comment les remplir. Il faut faire le contraire ». Ex de la bonne entente entre les théâtres de Dinan et de St Malo. - à propos de la communication, de la publicité, c'est un réel investissement en temps et en argent. Idée : pourquoi ne pas penser la communication au niveau du Pays de Saint-Malo. Comment attirer ensemble ? Comment donner une image globale positive ? Ex : « Vous pouvez passer 15 jours au Pays de Saint-Malo, sans vous ennuyer ! » Valoriser la richesse du patrimoine ; ex : le château de Combourg, les Ormes etc. RQ : il existe déjà un « catalogue » des sites à visiter, à découvrir sur le Pays de Saint-Malo, réalisé au moment du projet des JO (référence Conseil du Développement) De même au niveau de la presse, pourquoi ne pas faire un bureau commun ? Le directeur du théâtre de Saint-Malo met à disposition du Pays son expérience dans le domaine de la communication auprès de la presse.

S. MALLET	Importance de valoriser tout le Pays, pas seulement la zone côtière qui attire déjà assez facilement.
J. SCHMITT	Idée : il faudrait d'abord commencer par faire un état des lieux de ce qui existe sur chaque territoire
G. REVEST	Idée : pourquoi ne pas mutualiser certains coûts. Au lieu de proposer des temps partiels pour le personnel technique dans chaque commune, pourquoi ne pas embaucher une personne à temps plein et répartir son temps de travail entre les différents employeurs ?
L. FREMONT	-Faire attention à conserver l'autonomie de chaque lieu, tout en fédérant -RQ : le bénévolat ne fonctionne pas. Le matériel est mal entretenu. Nécessité d'une certaine tarification.
J. LEROY	Idée du regroupement d'employeurs avec en amont un diagnostic des installations et de leur utilisation.
J. SCHMIT	Pourquoi pas un regroupement d'employeurs au niveau local ; préférer une échelle de terrain plus petite, de proximité, plutôt que penser au niveau régional ou départemental
F. LEFORT	Idée de regrouper les différents publics pour repérer l'ensemble des besoins. Avoir une vision transversale des besoins en prenant en compte l'ensemble des publics (de la petite enfance à la population vieillissante)
L. FREMONT	Attention : important de dynamiser le local tout en maintenant ce qui tire par le haut, car c'est une dynamique. Par exemple, pour les programmations de théâtre, ce qui compte c'est la différence de programmation et non la date. Plusieurs événements peuvent avoir lieu au même moment sans être en concurrence s'ils ne s'adressent pas au même public ou ne proposent pas la même forme. Il en faut pour tous les goûts ;
B. DOUHET	La mutualisation implique une certaine mobilité sur le territoire.
G. REVEST	La question du transport est essentielle sur le Pays de Saint-Malo : son organisation, son coût.
S. MALLET	Réflexion autour de la mobilité et la possibilité de mettre à disposition des minibus : Trouver un équilibre entre les besoins réels et les initiatives personnelles, les solidarités entre parents, entre voisins.
S. MALLET	Il s'agit de vendre un territoire, une destination
R. COUANAU	Intérêt à développer le « tout clef en main ». Pourquoi ne pas développer des package auprès des Tour Operator
J. LREOY	Ex du sport activité qui tend à glisser vers le sport loisirs. Cette évolution est source d'emplois, de formations. Des études récentes mettent en évidence le sport comme site fortement créateur d'emplois.
R. COUANAU	Intérêt de partir du besoin, de la demande du « client ». Ex des parents qui viennent en vacances avec leur enfant

	handicapé et cherchent des loisirs pour celui-ci.
B. DOUHET	La santé pourrait-elle devenir un axe de développement du territoire ?
R. COUANAU	Est-ce qu'on tend vers l'élaboration d'un schéma, d'une charte au niveau du territoire ?
S. MALLET	Nécessité de trouver une forme de régulation, car nous n'avons plus la capacité à subventionner, accompagner toutes les initiatives. Intérêt à développer des lieux d'intermodalité
R. COUANAU	Pourquoi ne pas organiser un système de transport en commun adapté à l'ensemble du territoire ; en introduisant les structures sportives et culturelles dans les dessertes.
S. MALLET	La proposition de transport à la demande n'est pas satisfaisante, l'idée des transports en commun est intéressante
D. FOLIGNE	Il existe trois sortes de déplacement : -de proximité ; - intercommunaux ; -extérieurs au Pays de Saint-Malo. Pourquoi pas des pistes cyclables entre les communes ?
R. COUANAU	Au niveau du réseau associatif, intérêt à encourager la coproduction de spectacles par ex qui tourneraient dans les différentes communes ayant cofinancé. Mobiliser les talents, ex : le Forum des Arts.
L. FREMONT	Idée : faire une tentative de coproduction sur un projet dont on est sûr qu'il sera porteur pour apprendre à travailler de cette manière, s'organiser, faire la communication etc. Pourquoi ne pas utiliser la promotion des jeunes talents
R. COUANAU	Nécessité d'avoir des opérateurs : qui fait quoi ?
L. FREMONT	Il faudrait tout d'abord que le fait d'être plusieurs diminue les coûts. Et aussi imaginer un projet qui puisse s'adapter dans différents lieux, différents contextes.
R. COUANAU	Référence à la culture de proximité dans les quartiers. La question des jeux en réseaux : les jeunes sont très imaginatifs mais pas de lieux de rencontre. Ca manque sur le territoire. Idée de transformer les lieux publics en lieu d'ouverture sur les nouvelles technologies.
F. LEFORT	Les personnes âgées aussi sont demandeuses, elles veulent apprendre à utiliser les nouvelles technologies pour communiquer avec leurs petits-enfants par exemple.
G. REVEST	La médiathèque peut devenir un lieu privilégié pour ces nouvelles technologies. Actuellement, travail de mise en réseau des bibliothèques sur la Communauté de communes Côtes d'Emeraude.
R. COUANAU	Idée d'introduire la mise en réseau dans la réflexion haut débit.

CONCLUSION :

Le territoire compte de nombreux acteurs engagés et volontaires. Les services sont générateurs de lien social et participent ainsi au bien-être et au bien-vivre des populations. L'organisation des services renvoie toutefois systématiquement à la recherche d'un juste équilibre.

- 1) Améliorer la santé/le bien être des populations en favorisant l'accès à la culture, aux sports, en milieu ordinaire pour tous les publics
 - a. il ne doit pas s'agir d'offre spécifique (coûteuse et non inclusive)
 - b. l'accès à l'offre doit être banalisé (exemple d'orientations / actions : faciliter la mobilité, définir une organisation préalable, mettre en place un accueil particulier, créer des places réservées, éditer un guide des bonnes pratiques, élaborer une charte d'engagement, valoriser les initiatives existantes...
 - c. reste la question de l'échelle pertinente : faut-il élargir la réflexion au pays de Dinan ?
- 2) Engager une réflexion prospective sur l'évolution des services (et non des équipements) dans tous les domaines.
 - a. En termes de besoins exprimés par les populations, de niveau d'utilisation des équipements actuels, d'analyse des emplois et compétences nécessaires
 - b. Plusieurs domaines semblent devoir être traités en priorité : les soins de ville (médecins, infirmiers), les salles culturelles, les terrains de football/basketball
 - c. Ce type de réflexion doit s'attacher à étudier les besoins, réunir les acteurs, engager des actions communes sur la communication (programmation culturelle), les moyens (mutualisation des minibus), la gestion des emplois (groupement d'employeur)...
 - d. L'organisation des services doit toutefois s'appuyer sur un juste équilibre entre des services de base pour tous et des services d'envergure plus spécialisés, tous deux participants à l'attractivité du territoire.
 - e. L'échelle de travail est différente selon le thème considéré : pays pour les salles culturelles, communautés pour les bibliothèques
- 3) Structurer le foisonnement associatif, qui peut être générateur de surcoût :
 - a. Il ne faut pas multiplier les associations dont les besoins ne sont ensuite pas satisfaits (subventions, horaires, équipements)
 - b. Il faut favoriser la coproduction et améliorer les services offerts pour faire émerger des services spécialisés
- 4) Travailler les « à côtés » (mobilité) nécessaires au bon fonctionnement des services et valoriser le rôle des services dans le développement des autres activités (source de développement économique)
 - a. Il n'est pas possible d'avoir tous les services dans toutes les communes. La mobilité est donc essentielle (exemples d'orientations / actions : développer les aires multimodales, mettre en place des services de rabattement vers les équipements, mutualiser les moyens (minibus), développer les pistes cyclables (déplacements de proximité)
 - b. En termes économiques, pourraient être développés une communication commune, à partir d'une offre tourisme / loisirs pré-identifiée, des outils de promotion du territoire... Le numérique paraît de ce point de vue important, tant en termes de couvertures, que de facteurs d'expression (créativité des jeunes, lutte contre l'isolement).

Ateliers thématiques du 31 mai 2013

Compte-rendu synthétique de l'atelier « Environnement : Energie, littoral, foncier, eau »

Accueil, propos introductif et rappel de l'objectif par M. SALARDAINE : identifier des orientations que les acteurs souhaitent soutenir en priorité pour les années à venir.

ENERGIE

Témoignage de M. RUIZ, Directeur de l'Agence d'urbanisme de Rennes Métropole

Les coopérations sont fortes entre Rennes et Saint-Malo, Saint-Malo étant souvent considéré comme la « façade maritime de Rennes », des milliers de rennais utilisant en effet les équipements touristiques présents sur la côte.

L'action locale est efficace si la mobilisation des habitants et des acteurs est effective. Un discours positif est donc nécessaire, les visions catastrophistes et sacrificielles (abandon de notre mode de vie et de la voiture) sont porteuses d'un échec annoncé.

Trois enjeux principaux sont à relever, concernant l'énergie :

1. La production,
2. Les économies d'énergie, gisement le plus porteur sur le territoire,
3. Le facteur risque : une augmentation de 1,6 degré de la température multiplierait par 25 les menaces de catastrophes naturelles. Il est important d'anticiper ces risques et de se prémunir car le réchauffement continuera malgré toute notre vertu, du fait des besoins en développement des pays émergents.

1 - La production

Sur le Pays de Rennes, la production d'énergies renouvelables s'élève à 6%. Une forte marge de progression est donc envisageable, au vu notamment de l'engagement européen portant sur les objectifs dits des « 3 x 20 »¹.

¹ Objectif européen d'ici à 2020 : 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 20 % d'économie d'énergie et 20 % d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie.

L'Agence locale de l'énergie a été créée pour œuvrer en ce sens. Par ailleurs, même si les élus n'ont pas souhaité s'engager dans le SCOT sur des objectifs chiffrés, un cabinet d'étude réalise des études prospectives sur le développement énergétique du Pays de Rennes.

Les axes de travail envisagés sur ce territoire concernent des énergies issues de l'agriculture, avec la biomasse : création d'unité de méthanisation sur le territoire avec des précautions en termes de compensation par les phosphates pour les engrais.

Les réflexions sur la ressource bois ont été intégrées au SCOT

L'installation d'éoliennes est également en réflexion. Cela soulève l'enjeu des paysages.

2 – Les économies d'énergie

Les secteurs les plus consommateurs d'énergies sont le résidentiel, le secteur tertiaire et les transports voyageurs.

Les secteurs les plus producteurs de GES sont le transport voyageur, le résidentiel et l'agriculture. On relève donc des contradictions puisque la stratégie du territoire œuvre pour le maintien d'une agriculture péri-urbaine (L'Ille et Vilaine est le 1er département producteur de lait).

Les pistes d'actions envisagées sur le Pays de Rennes sont les suivantes :

- La rénovation thermique des logements par les EPCI, inscrite dans les PLH. Le coût par logement serait fixé entre 25 et 30 000€ (hors parc social car le secteur public a déjà investi), soit 4 milliard d'euros à l'échelle du Pays de Rennes. Des fonds européens et nationaux sont à mobiliser. Il s'agira de renforcer l'ingénierie et la fonction de conseil.
- La limitation de l'usage de la voiture solo. L'organisation du territoire est pensée afin d'optimiser les transports collectifs et limiter les déplacements contraints. Un travail est donc engagé sur l'armature urbaine afin d'aider à la constitution de pôles structurants détenant des commerces et services. Ces "fonctions supérieures" entraînent des "devoirs supérieurs" comme sur la question de la densité, des formes urbaines, de l'habitat social, des schémas de l'emploi ainsi que des schémas d'aménagement économiques. Le coût du transport à l'intérieur de la ville de Rennes est pris en charge à 60% par la communauté. *Quand le travail est dans la métropole, il est pris en charge à 60% par l'utilisateur.* Il conviendra de créer des schémas de déplacements doux appliqués aux services mais également à la pratique des trajets domicile-travail.

3 – Le facteur risque

L'anticipation est importante. Il s'agit d'aller au-delà des PPRI. Par exemple, des réflexions sont en cours autour du concept "d'îlots de chaleur" : comment se prémunir des pics de chaleurs dans les villes? Ces phénomènes sont notamment liés aux formes urbaines. Il s'agit également d'effectuer une gestion efficace de la ressource eau et de traiter la question des eaux usées dans les cours d'eau, qui, en période de sécheresse ne se mêlent pas correctement aux eaux fluviales. Enfin, le développement d'une agriculture péri-urbaine maraîchère permettrait de garder une trame verte et bleue et de contrecarrer les phénomènes d'urbanisation et de ruissellement.

Réactions / débats

P. NOM

Propos principaux

PY. MAHIEU	<p>Concernant la possibilité de suppression des quotas laitiers évoquée <i>par le gouvernement</i>, il existe une forte crainte à ce jour, de voir reculer l'élevage.</p> <p>Concernant l'angle d'entrée des réflexions / actions, il convient effectivement d'être positif et de voir les enjeux comme des opportunités, notamment économiques puisque notre approche environnementale <u>valorisera de nouvelles ressources et énergies</u>. Il convient également d'être imaginatif et de prendre à notre compte le refus de nous assoir sur une rente (espace naturel et vieillissement qui va vers le conservatisme).</p> <p>Associions le logement à l'activité : attention aux rigidités, il faut pouvoir permettre le départ du logement et l'accès simplifié à l'emploi.</p> <p><u>Infrastructures terrestres</u> : aucune cale digne de ce nom n'existe sur le Pays de Saint Malo, jusqu'à Granville. A Cancale, il serait possible de débarquer des déchets avec possibilité de récupération. Il serait intéressant de pouvoir expérimenter.</p> <p>Les réflexions doivent intégrer les nouveaux matériaux, métiers. pourquoi ne pas également réfléchir à la <u>valorisation de l'eau de mer</u>, sur terre (Atalante).</p>
D. PONCET	<p>Il conviendrait, dans le futur SCOT de prendre en compte les <u>énergies marines</u> (éolien en mer ?) et identifier les lieux d'installation des équipements à terre. (Préfiguration d'un GIZC)</p> <p>Il serait intéressant de réfléchir à la question du petit éolien relié à l'habitat. Attention toutefois à ne pas recouvrir les terres d'éoliennes (En mer, le potentiel énergétique est plus intéressant).</p> <p>Concernant la <u>biomasse</u>, seules les communes rétro littorales pourront accueillir des unités de valorisation (contrainte de la loi Littoral).</p>
G. CHENY	<p>L'histoire de notre territoire invite à utiliser la mer et le vent pour créer de l'énergie (moulins à eau, usine marémotrice, moulins à vent). <u>S'appuyer sur l'identité</u> serait une force.</p>
G. SALARDAINE	<p>Un <u>schéma éolien existe</u>. L'installation d'éolienne est interdite dans les 40 km autour du Mont Saint-Michel.</p> <p><u>Concernant le Bois</u> : existence de bocage dans le sud du Pays seulement, Rennes et son projet de chaufferie pourraient engloutir le bois d'Île et Vilaine.</p> <p>Il conviendrait de réaliser des <u>études évaluant le potentiel énergétique</u>, à l'échelle du Pays.</p>

JF. RICHEUX	<p>Le Mont-Saint Michel est classé au patrimoine de l'UNESCO, cela explique la réglementation relative à l'installation d'infrastructures du type éolien. Possibilité dans les franges rétro-littorales.</p> <p>Le coût de <u>l'éolien en mer</u> est important et les risques écologiques n'apparaîtront peut-être que plus tard. <u>L'éolien terrestre</u> se développe, des installations de 18 m pourraient être envisagées sur le PSM. L'énergie, moins elle est transportée, moins elle coûte.</p>
A. BELLEC	<p><u>Schéma de développement éolien</u>. Aujourd'hui, le petit et moyen éolien est conseillé. Le secteur évolue en effet sans cesse.</p> <p>Ne pas oublier les potentialités des parties Sud et Est du Pays de Saint-Malo, pour lesquelles il faudra proposer un modèle de développement.</p>
M. JANIN	<p>Le 3 juin 2013, le <u>Centre d'Informations Touristiques du Mont Saint Michel</u> est inauguré. Il serait intéressant pour le Pays de Saint Malo de s'y intéresser et d'y figurer (cette question est en cours de réflexion du côté de la Manche).</p>
YH. GUEUNOT	<p>Le <u>Mont Saint-Michel</u> est un point vital, il doit être traité comme une continuité entre la CCCE et SMA.</p> <p><u>Concernant le bois</u>, en Autriche, une filière est organisée de l'exploitant agricole jusqu'aux constructeurs. Labels et chaufferies communes sont également mis en œuvre.</p>
M. BOUCHER	<p>Concernant l'utilisation de la <u>ressource bois énergie</u>, il conviendra de réfléchir en amont au risque « pollution ».</p>
M. GUILLOU	<p>Sur le port de Saint-Malo, le foncier est une bataille car pas d'interface entre la ville et le port. <u>La co génération</u> serait plus vertueuse que le système de chaufferie : alimente le chauffage urbain par un réseau de chaleur.</p> <p>Le <u>territoire du Mené</u> est à 21 % énergétiquement indépendant grâce à un ensemble d'éléments : récupération d'huiles pour les tracteurs, méthanisation, éolien.</p>

FONCIER

Témoignage de M. RUIZ, Directeur de l'Agence d'urbanisme de Rennes Métropole

Trois enjeux sont identifiés par l'AUDIAR concernant le Foncier :

- 1 - L'acquisition foncière stratégique : des outils efficaces ont été mis en place par Rennes Métropole. 8 millions d'euros sont dédiés à l'acquisition de foncier afin de développer la métropole de manière raisonnée. 1% par an d'espace agricole est consommé en Bretagne alors que la croissance démographique est de + 0,25%/an.
- 2 - La maîtrise des prix. Sur le territoire, il existe une inflation des prix car le solde migratoire est positif, (naissances et arrivées).

3 - L'anticipation des potentiels pour faire face à cela.

1 - L'acquisition foncière stratégique

Mise en place d'outils de connaissance, d'observation. Les résultats sont tangibles puisque de 15 logements à l'ha, la moyenne est passée à 40.

2 - La maîtrise des prix

Il s'agit de faire face à la concurrence déloyale sur les prix des terres agricoles (qui coûtent moins d'un euro le m²) et au détournement de ces terres au profit des espaces naturels et de loisir. Le renouvellement urbain coûte 10 fois plus cher que la création mais il est nécessaire. L'investissement des dents creuses et des friches industrielles offre la capacité de répondre à une partie des besoins en logement. L'Observatoire de l'habitat sur Bretagne Romantique plaide l'interscot sur ces questions.

3 - L'anticipation des potentiels

Vraie action de protection et de pérennisation effectuée par le Foncier de Bretagne afin de maîtriser les phénomènes inflationnistes. La Stratégie de développement doit se trouver en cohérence avec celle des déplacements urbains.

Concernant la question du financement des rénovations, la Méthode Bimby peut être une réponse. La rénovation thermique grâce au traitement des besoins des anciens et nouveaux habitants. Les tailles de terrain seraient moins importantes.

Concernant le renouvellement urbain, les coûts étant plus importants que la création, de nouvelles pistes sont à creuser.

Réactions / débats

P. NOM	Propos principaux
G. SALARDAINE	Pour le Pays de Saint-Malo, l'enjeu est celui des <u>zones résidentielles et de l'accueil des populations vieillissantes</u> .
V. LAMBALLE	Dans le Grenelle, <u>densification et rénovation thermique</u> des bâtiments sont les 2 grands axes du foncier. Cela pourrait se traduire dans le SCOT par une incitation à la rénovation thermique des habitats. Cela sera d'autant plus simple que les propriétaires vendeurs devront rénover pour faire face à la concurrence des logements neufs. Le principe de réalité économique sera un élément moteur. Il faut également intégrer l'ABF pour qu'il y ait une acceptation (sur beaucoup d'habitations ancienne, l'ABF n'autorise pas les rénovations par l'extérieur, le travail doit

	<p>être effectué sur les fenêtres et le toit. Cela doit être indiqué dans le SCOT).</p> <p>L'enjeu de la formation des artisans est important.</p>
M. BOUCHER	<p>Concernant les <u>rénovations</u>, il faut mettre en avant l'amortissement pour convaincre les familles de l'intérêt des travaux.</p>
E. GOREN	<p>Mutualiser les coûts dans les opérations de centre bourgs serait opportun. La <u>densité</u> engendre le problème de la promiscuité, il est donc nécessaire de travailler sur les formes urbaines, abandonner le pavillonnaire et réfléchir en terme de quartier et non de lotissement. « Vivre ensemble et non les uns à côté des autres ». Le collectif est plus onéreux (car normes, tva, techniques etc..) mais il faut agir sur ce volet.</p>
G. CHENY	<p>Concernant la <u>densité</u>, la commune de Saint Suliac a poussé à l'extrême cette question qui n'est pourtant pas source de gêne. Pourquoi ne pas s'inspirer de ce type de centre bourg ou de hameau ? Faire œuvre de pédagogie est nécessaire.</p>
PY. MAHIEU	<p>La domotique ne pourrait-elle pas venir en complément?</p> <p>La réglementation est parfois un frein puisqu'elle ne permet pas de transmettre certains ateliers et bâtiments dans les bourgs.</p> <p><u>Concernant le renouvellement urbain</u>, la résidence secondaire a-t-elle encore de l'avenir? Les coûts d'entretien, les usages et l'évolution des familles laissent présager le contraire. Ces résidences peuvent-être des opportunités de rénovation ou de redensification. Le foncier de Bretagne fait des expérimentations.</p>
M. GUENIOT	<p>Concernant les <u>rénovations</u>, possibilité de solliciter l'aide de l'EPFR.</p> <p><u>L'utilisation des résidences secondaires</u> comme source de renouvellement urbain ne paraît pas envisageable.</p>
JF. RICHEUX	<p>Concernant la typologie des ménages qui s'installent dans l'arrière-pays : la croissance au niveau de l'habitat dans les terres n'est pas du fait des primo accédants car les jeunes couples n'achètent pas, ils privilégient l'accès aux services.</p>
M. GUILLOU	<p>La localisation des <u>zones d'activités</u> et des <u>zones commerciales</u> doit être réfléchi en fonction de la mobilité.</p>

EAU

P. NOM

Propos principaux

E. NIVOT	Concernant la <u>qualité des eaux</u> : du fait des installations conchylicoles de la Baie du Mont Saint-Michel ainsi que sur la Rance, il existe un fort besoin en équipements de traitement des eaux grises et des eaux noires. Il sera intéressant de s'interroger sur la plus-value pour le territoire? Concernant la gestion des eaux, il s'agira de penser à la gouvernance, à l'échelle et aux outils.
PY. MAHIEU	Des moyens sont effectivement à mettre en place pour <u>préserver la qualité de l'eau</u> (assainissement collectifs, cales). Il conviendrait de se projeter dans les 15 ans, de s'ouvrir à <u>des expérimentations</u> . La mer détient le potentiel de nombres d'activités futures. Concernant les terres agricoles, dans le SCOT, possibilité d'accompagner les échanges parcellaires. Cela favoriserait également les pares feu naturels.
G. SALARDAINE	Des retards sont enregistrés sur la thématique de <u>la préservation</u> au niveau national et local. Des actions lourdes sont à mener au niveau du Pays, concerné par 3 SAGES. Pourquoi ne pas créer <u>une filière piscicole</u> ?
M. GUILLOU	Il conviendra de ne pas alourdir la réglementation.
JF. RICHEUX	Concernant <u>l'eau potable</u> , des problèmes de qualité existent mais également de quantité. Le territoire est alimenté par un système d'eau de retenue, par essence très fragile. La question de l'eau est primordiale dans la capacité de développement d'un territoire. De nouvelles retenues sont à prévoir ainsi que le renouvellement des canalisations. Cette problématique devrait être traitée par un organisme opérationnel, un établissement inexistant à ce jour. Un schéma cadrant le développement des activités liées à l'eau serait incontournable pour ne pas « saucissonner » le littoral, à l'image de la Rance. Sur la Rance, possibilité de développer de nombreuses activités (pêcheries et loisir).
D. PONCET	Le volet mer du SCOT devra indiquer une préférence pour la <u>ressource locale dans la consommation</u> .
V. LAMBALLE	Le SCOT est un document qui concerne les aménagements sur terre mais il sera effectivement important de penser aux infrastructures liées à la mer. Propose de mettre en place <u>des zones protégées pour permettre le développement des juvéniles</u> , au lieu de pratiquer l'élevage. Très intéressant économiquement et viable.

M. JANIN	Attention à la préservation : de nombreuses activités ont été lancées sans réfléchir aux conséquences (Baie du Mont Saint-Michel).
E. GOREN	Disparition de l'agriculture sur certaines communes littorales. Il serait intéressant de réintroduire des cultures adaptées au territoire. Pour cela, l'outil des « zones agricoles protégées » existe.
G. SALARDAINE PY. MAHIEU	On observe une multiplication des crépidules, coquillages prolifiques et dangereux pour la biodiversité. On en maîtrise aujourd'hui l'extraction etc. Le process est trouvé, il manque les infrastructures, le marché et dépasser les problèmes de réglementations littorales (impossibilité d'intégrer des infrastructures économiques sur les zones littorales). Il s'agira de gérer un déchet en valorisant un sous-produit.

CONCLUSION :